

Négociation immobilière

INFORMATIONS

PUBLIC CONCERNÉ

Notaires et négociateurs immobiliers,

NIVEAU :

Pratique courante

DATES :

18 mars 2026

DURÉE :

0,5 jour (3,5 heures)

FORMAT :

Présentiel

PRIX

Salarié : 300,00€ HT

Employeur : 500,00€ HT

PRÉREQUIS

Pas de prérequis exigé, toutefois de bonnes connaissances en droit immobilier et pratique courante de la vente du lot en copropriété permettraient de suivre la formation avec plus d'aisance. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

MODALITÉS D'EXÉCUTION

Formation en présentiel ou Visioformation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Type de formation : Intra, inter, commandé

L'animation pédagogique permet de susciter

l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

MODALITÉS TECHNIQUES

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

MODALITÉS D'ENCADREMENT

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'emargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence) Evaluation à chaud à l'issue de la formation : Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ; Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

REMISE D'UNE ATTESTATION

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation

[NEX905A] Questions pratiques face aux lots de copropriété modifiés

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Cerner les difficultés soulevées par la vente d'un lot de copropriété modifié
- Anticiper les risques et rédiger des clauses adaptées à l'opération
- Conseiller utilement le vendeur et l'acquéreur

FORMATEURS



Monsieur Matthieu POUmarede



Maître Stéphane LELIEVRE

CONTENU

LES ANNEXIONS DE PARTIES COMMUNES ET DE CERTAINS DROITS ACCESSOIRES AUX PARTIES COMMUNES : EXEMPLES ET MODE OPÉRATOIRE DE RÉGULARISATION

- Partie commune générale, partie commune spéciale : rappel des principes, qui décide ?
- Le problème de la loi carrez et des annexions de parties communes : rappel
- Quelques exemples courants en pratique :

LES TRAVAUX IRRÉGULIERS ET LES DÉLAIS DE PRESCRIPTION

- Comment gérer des travaux réalisés sans autorisation de l'AG ?
- Quels sont les risques ?
- Comment les neutraliser au maximum ?
- Quelle information donnée aux parties ?

LA VENTE DES PARTIES COMMUNES À L'EURO SYMBOLIQUE

- Est-ce possible ?
- Quels risques ?

LA PRESCRIPTION D'UNE PARTIE COMMUNE

- Est-ce possible ?
- Sous quelle conditions ?